

Part des masses d'eau souterraine en bon état chimique

Définition de l'indicateur

L'indicateur mesure la part des masses d'eau souterraine ayant atteint le bon état chimique, au sens de la directive cadre sur l'eau (DCE). L'état chimique d'une eau souterraine est considéré comme bon lorsque les concentrations en polluants dues aux activités humaines ne dépassent pas les normes définies par arrêté du ministre chargé de l'environnement et n'empêchent pas d'atteindre les objectifs fixés pour les eaux de surface alimentées par cette masse d'eau souterraine et lorsqu'il n'est constaté aucune intrusion d'eau salée ou autre due aux activités humaines (suivant article R212-2 du code de l'environnement).

L'état chimique comporte deux classes : bon et médiocre.

Type d'indicateurs

Indicateur d'état

Jeu d'indicateur existant

SDAGE

Échelle de renseignement

Champagne-Ardenne

Objectifs et valeurs de référence

Les SDAGE, outils de mise en œuvre de la DCE, fixent des objectifs d'atteinte du bon état (2015 dans les SDAGE 2009 avec dérogation possible pour 2021 et 2027). Suivant les objectifs inscrits dans les 3 SDAGE 2009-2015 recoupant le périmètre de la Champagne-Ardenne (Seine-Normandie, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée), 45 % des masses d'eau souterraines devaient être en bon état chimique en 2015.

Sources de données

Agences de l'eau

Fréquence d'actualisation

Tous les 3 ans

Limites et précautions

On entend ici par masses d'eau souterraine, les nappes du sous-sol et les nappes alluviales.

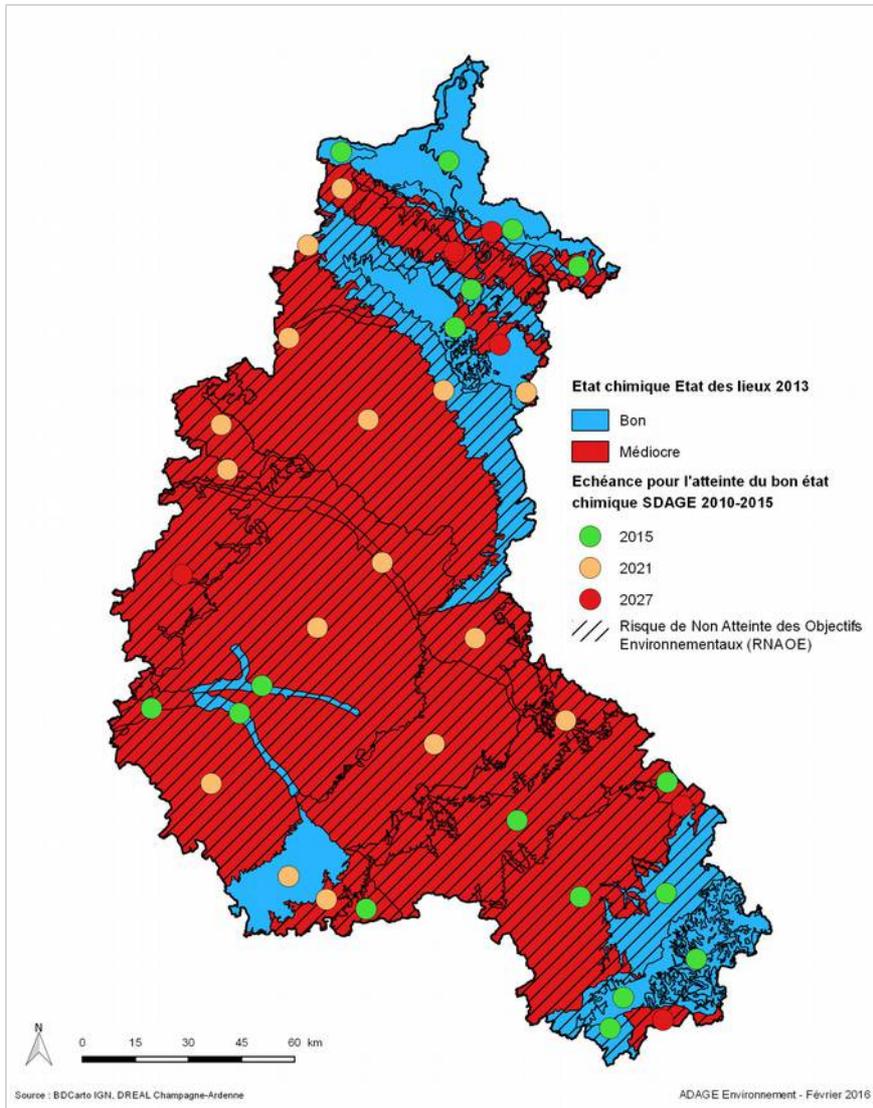
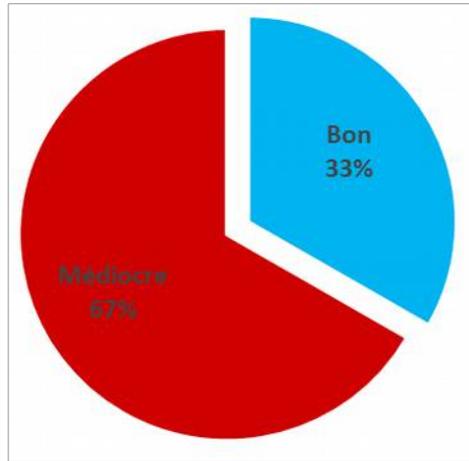
La méthode évalue la qualité générale de la masse d'eau. En conséquence, le déclassement d'une masse d'eau ne veut pas dire qu'elle est dégradée sur l'ensemble de sa surface. De même, un classement en bon état ne signifie pas qu'il n'existe pas de problèmes de pollutions plus localisés.

Les données collectées ne permettent pas d'apprécier le niveau de confiance de l'évaluation de l'état chimique qui dépend de la représentativité des points d'eau pris en compte et du nombre d'analyses disponibles.

La comparaison entre les différents états des lieux est peu fiable du fait des différences de méthodes avec celles utilisées pour l'évaluation du précédent état des lieux et du SDAGE 2010-2015 ainsi que des nouvelles connaissances.

Indicateur

Masses d'eau souterraine en bon état quantitatif 2013



39 masses d'eau souterraine sont comprises en tout ou partie dans le périmètre de la Champagne-Ardenne. 10 sont principalement situées sur le bassin Rhin-Meuse, 25 sur le bassin Seine-Normandie et 4 sur le bassin Rhône-Méditerranée.

Suivant l'état des lieux 2013, 13 masses d'eau, soit 39 %, présentent un bon état chimique. En proportion, le bassin Seine-Normandie présente une part de masses d'eau déclassée importante (4 masses d'eau sur 5 sont en état médiocre en 2013). C'est aussi le bassin qui rassemble les masses d'eau les plus stratégiques pour l'alimentation en eau potable, et notamment celles rattachées à la nappe de la craie et du Champigny, qui n'atteignent pas le bon état.

Les paramètres à l'origine d'un déclassé sont les nitrates et/ou les pesticides :

- 50% (soit 13 masses d'eau) sont déclassées à cause des pesticides seuls
- 40 % (10 masses d'eau) à cause des pesticides et nitrates, et à la marge des nitrates seuls
- 10 % (3 masses d'eau) pour d'autres pollutions (NH4 et autres pollutions diffuses).

Par ailleurs, 82 % des masses d'eau présentent un risque de non maintien ou de non atteinte du bon état chimique à horizon 2021 (chiffre prenant en compte les masses d'eau avec objectif 2027) Comme pour l'état, les principaux paramètres susceptibles de menacer l'atteinte des objectifs en 2021 sont les nitrates et pesticides. Une attention particulière est à porter aux 6 masses d'eau en bon état chimique en 2013 et qui pourraient être déclassées un 2021 :

- 4 du bassin Rhin-Meuse : Plateau lorrain versant Meuse, Alluvions de la Meuse, de la Chiers, et de la Bar, Argiles du Callovo-Oxfordien de Bassigny, Argiles du Callovo-Oxfordien des Ardennes
- 1 du bassin Seine-Normandie : Albien Néocomien libre
- 1 du bassin Rhône-Méditerranée : Calcaires jurassiques du châillonais.